

TGV® Bruxelles-France – Chiens et petits animaux domestiques

Ces Conditions Particulières internationales complètent les Conditions Générales de Transport de la SNCB.

QUELS SONT LES ANIMAUX QUI PEUVENT M'ACCOMPAGNER ?

Les animaux suivants peuvent vous accompagner à bord de TGV® Bruxelles-France, à condition que vous soyez en possession d'un titre de transport valable :

- Les chiens tenus en laisse et muselés, tenus sur les genoux ou sur le sol ;
- Les chiens et autres animaux domestiques de petite taille (poids inférieur à 6 kg) dans une cage, un panier ou une caisse dont les dimensions ne dépassent pas 45cm x 30cm x 25 cm.

Les contenants des petits animaux sont conçus de manière à exclure toute blessure ou souillure envers les voyageurs, ainsi que tout dommage ou salissure de la voiture et des bagages à main qui s'y trouvent. Ils sont portés sur les genoux ou placés comme bagages à main.

Les animaux qui vous accompagnent ne peuvent pas nuire aux autres voyageurs ni les mettre en danger.

QUELS SONT LES ANIMAUX QUI NE PEUVENT PAS M'ACCOMPAGNER ?

Les animaux considérés comme dangereux ne sont pas acceptés à bord des trains.

COMMENT VOYAGER AVEC UN CHIEN-GUIDE OU D'ASSISTANCE ?

- Les chiens-guides et les chiens d'assistance voyagent avec leur propriétaire (sur le même trajet et dans la même classe).
- Pour un chien-guide, le port de la muselière n'est pas obligatoire, à condition que la personne aveugle ou malvoyante puisse présenter sa Carte Nationale de réduction sur les transports en commun pour les personnes malvoyantes.



A QUEL PRIX ?

- Le titre de transport pour les chiens et autres animaux de petite taille correspond à un billet au prix forfaitaire de 12 € en 1ère et en 2ème classe.
- Pour les chiens tenus en laisse et muselés, le prix du billet dépend de la destination (prix unique en 1ère et en 2ème classe).
- Vous pouvez emmener avec vous jusqu'à 2 animaux ou 2 contenants maximum par passager.
- Les chiens-guides pour aveugle ou malvoyant, les chiens d'assistance aux personnes à mobilité réduite et les élèves chiens-guides (en apprentissage) voyagent gratuitement.